La Description de la Prière du noble Prophète ﷺ



Par le savant du Maghreb, l'érudit

Muhammad Taqi ud-Din Al-Hilali

- Qu'Allah lui fasse miséricorde -

DINE AL HAQQ

بسم الله الرحمن الرحيم

Au Nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

Titre original de l'ouvrage :

الصراط المستقيم في صفة صلاة النبي الكريم

صلى الله عليه وسلم

Traduction :

Aboubakr Abou Abdillah

Révision et adaptation :

Abdullah Abou Ibrahim

Anciens étudiants à Dar Al-Hadith - Yémen

ISBN : 978-2-493483-03-4

Première édition

1443/2022

La description de la prière du noble Prophète ﷺ

صفة صلاة النبي الكريم صلى الله عليه وسلم

Par le savant du Maghreb, l'érudit

Muhammad Taqi ud-Din Al-Hilali

- qu'Allah lui fasse miséricorde -



Biographie concise de l'auteur

Il est le grand érudit, le réformateur marocain, le noble cheikh Muhammad Ibn AbdilQadir Taqi ud-Din Al-Hilali

Il naquit en l'an 1311 de l'hégire (correspondant à l'an 1893G.) dans un village à quelques kilomètres de la ville de Rissani[1] dans la province d'Errachidia au Maroc. Il fut élevé dans une famille de science et de savoir. En effet, son père et son grand-père faisaient partie des jurisconsultes de cette région.

Il apprit le Coran avec son père et en termina la mémorisation à l'âge de douze ans, puis il étudia les règles de psalmodie (*tajwid*) avec le cheikh Ahmed Ibn Salih. Il se mit ensuite à assister assidûment auprès du cheikh Muhammad Sayyidi Ibn Habibillah avec qui il étudia les sciences de la langue arabe et la jurisprudence malikite jusqu'à devenir le remplaçant du cheikh en son absence.

---

[1] Ancien nom de la commune marocaine Moulay Ali Chérif.

Après la mort de son cheikh, il continua sa recherche de la science. A cet effet, il se dirigea vers les savants de son époque dans les villes d'Oujda et de Fès. Il y étudia jusqu'à obtenir un diplôme de la mosquée Al-Quaraouiyine.

Il voyagea ensuite vers le Caire, en Égypte, afin de poursuivre ses études. Il y rencontra certains savants et assista aux cours d'études supérieures à al-Azhar. Il resta donc en Égypte une année durant laquelle il appela à la croyance des prédécesseurs et combattit le polythéisme.

Il partit ensuite à la Mecque accomplir le pèlerinage, après lequel il se rendit en Inde afin d'étudier la science du hadith. On compte parmi les plus grands savants qu'il rencontra en Inde, le cheikh AbdurRahman Al-Moubarakfouri, qui est l'auteur de l'explication du recueil d'At-Tirmidhi, qu'Allah leur fasse miséricorde.

Après son voyage en Inde, il se rendit en Irak où il rencontra le grand savant mauritanien, le cheikh Muhammad Al-Amin ash-Shanqiti. Il profita de sa science et resta en Irak pendant trois ans environ.

Il voyagea ensuite vers l'Arabie Saoudite, en passant par l'Égypte, et le cheikh Muhammad Rachid Rida écrivit une recommandation au roi Abdul'Aziz en lui disant :

« *Muhammad Taqi-ud-Din al-Hilali al-Maghribi est le meilleur des savants venus à vous des différentes contrées, j'espère donc que vous profiterez de sa science.* »

Il resta alors sous l'hospitalité du roi Abdul'Aziz durant quelques mois jusqu'à être désigné comme observateur de l'enseignement dans la mosquée du Prophète ﷺ à Médine. Il vécut donc à Médine durant deux années avant d'être muté vers la Mosquée sacrée et le centre scientifique à la Mecque où il résida pendant une année.

Il retourna ensuite en Inde souhaitant accomplir des études universitaires. Il fut désigné directeur des enseignants de la langue arabe à la faculté de la colloque des savants dans la ville de Lucknow. Il y resta pendant trois ans et en profita pour étudier l'anglais. Cependant, il ne parvint pas à intégrer l'université pour y étudier.

Après cela, il retourna en Irak où il resta durant trois ans en tant qu'enseignant. Il voyagea ensuite en Suisse, puis en Allemagne, afin de suivre des études universitaires jusqu'à obtenir son diplôme de doctorat.

Durant la seconde guerre mondiale, le cheikh se rendit au Maroc durant un certain temps avant de retourner en Irak en tant qu'enseignant. Il y vécut alors durant plus d'une dizaine d'années jusqu'au coup d'état militaire après lequel il retourna au Maroc dans son pays d'origine. Au cours de cette période au Maroc, il appela à l'unicité d'Allah, au délaissement du polythéisme et au suivi de la voie des meilleures générations.

Il fut également désigné en tant que professeur au sein de l'université Muhammad 5 à Rabat, puis dans son annexe à Fès. Il résida donc au Maroc un peu moins de dix ans jusqu'à recevoir une invitation du directeur de l'université islamique de Médine – qui était à cette époque le noble cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz – afin d'être enseignant à l'université. Il accepta cette invitation et y enseigna près de six années.

Enfin, il retourna au Maroc, dans la ville de Meknès, et se concentra à l'appel à Allah en enseignant dans les mosquées ainsi qu'en voyageant à travers les différentes régions du Maroc afin d'appeler à la voie des pieux prédécesseurs de la communauté.

Il continua ainsi jusqu'au mois de Chawwal 1407 (correspondant à l'an 1987G.). C'est alors que la communauté musulmane fut touchée par la mort de ce grand savant, Muhammad Taqi ud-Din Al-Hilali dans sa maison à Casablanca.

Qu'Allah fasse miséricorde au noble cheikh Muhammad Taqi ud-Din Al-Hilali et qu'Il l'élève en degrés au Paradis.



D'après Malik ibn al-Houwayrith,
le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Priez comme vous m'avez vu prier. »

[Rapporté par al-Boukhari]

Et d'après Aicha -qu'Allah l'agrée-
le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Celui qui fait un acte que nous n'avons pas ordonné, il sera alors rejeté. »

[Rapporté par Muslim]

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah Seigneur de l'univers. Que la prière soit sur Muhammad, le maître des messagers et le guide des pieux, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses compagnons.

Ceci dit :

Voici le livre « *Le droit chemin dans la description de la prière du noble Prophète* ﷺ ». [Cette prière] est le plus grand rappel quotidien de la voie de la pure soumission et de la voie blanche.

Il fut sélectionné d'après une compilation de l'indigent ayant besoin d'Allah le Très Riche, Muhammad Taqi-ud-Din ibn AbdilQadir al-Hilali. Il l'a écrit afin de faciliter et de simplifier à celui dont Allah a ouvert la poitrine au suivi du plus grand des guides ﷺ dans l'adoration la plus importante avec laquelle il est venue. Et il est tiré des hadiths authentiques du Prophète ﷺ.

Nombre de gens de science ont certes déjà écrit sur ce sujet. Parmi eux : Ahmad ibn Hanbal, l'Imam ibn al-Qayyim et le noble cheikh Muhammad ibn 'Ali As-Sanoussi[2].

Nous avons délaissé la mention des rapporteurs [des hadiths] et de ceux les ayant recueillis afin d'abréger. Nous les mentionnerons éventuellement dans une autre partie si Allah le veut.[3]



[2] Ndt. : on compte aussi à notre époque, parmi les livres de référence sur ce sujet, celui de l'éminent Cheikh et savant du Hadith, Muhammad Nassirouddin Al-Albani, qu'Allah lui fasse miséricorde, intitulé : « *La description de la prière du Prophète ﷺ du premier takbir aux salutations finales comme si tu la voyais* ».

[3] Ndt. : Vous les retrouverez dans « le complément de la description de la prière » qui a été joint à ce livre à partir de la page 59.

Al-Iqama : le petit appel à la prière

Le Messager d'Allah ﷺ ordonnait la prière puis on faisait l'*iqama*. Les termes de l'*iqama* sont :

اللهُ أَكْبَرُ اللهُ أَكْبَرُ

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ

حَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ حَيَّ عَلَى الفَلَاحِ

قَدْ قَامَتِ الصَّلَاةُ قَدْ قَامَتِ الصَّلَاةُ

اللهُ أَكْبَرُ اللهُ أَكْبَرُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ

« Allah est le plus grand, Allah est le plus grand. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah. J'atteste que Muhammad est le Messager d'Allah. Venez à la prière, venez à la félicité. La prière commence, la prière commence. Allah est le plus grand, Allah est le plus grand. Il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah. »[4]

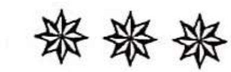


[4] Rapporté par Abou Daoud (499), Ibn Majah (706) et d'autres.

L'alignement des rangs

Le Prophète ﷺ ordonnait d'aligner les rangs et il relatait la menace pesant sur le délaissement de cet ordre en disant : « **Alignez bien les rangs ou Allah détournera les visages.** » Il disait également : « **Ne divergez pas [dans vos rangs], sinon vos cœurs divergeront.** »

Ses compagnons alignaient donc leurs rangs à tel point que l'un d'entre eux collait ses chevilles aux chevilles de ceux à ses côtés et s'alignait à eux au niveau des genoux et des épaules. Et il disait ﷺ « **Soyez doux entre les mains de vos frères.** »



Al-Ihram : la sacralisation

Une fois les rangs alignés, le Prophète ﷺ levait ses mains jusqu'à hauteur de ses oreilles, puis il disait :

اللهُ أَكْبَرُ

« Allah est le plus Grand (Allahou akbar) ».

Il le disait à voix haute afin que l'entendent ceux derrière lui.

Personne ne le répétait après lui pour le faire entendre aux gens ou leur transmettre.

Quant à ses compagnons, ils prononçaient le *takbir* à voix basse.



Poser la main droite sur la main gauche

Le Prophète ﷺ empoignait ensuite son avant bras gauche avec sa main droite et les posait sur sa poitrine. C'est ainsi que faisaient ses compagnons également.



L'invocation d'ouverture

Après le takbir de sacralisation, le Prophète ﷺ observait le silence un moment et disait :

اللهُمَّ بَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ كَمَا بَاعَدْتَ بَيْنَ المشْرِقِ والمغْرِبِ

اللهُمَّ نَقِّنِي من خَطَايَايَ كَمَا يُنَقَّى الثَّوبُ الأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ

اللهُمَّ اغْسِلْنِي مِنْ خَطَايَايَ بِالماءِ وَالثَّلْجِ وَالبَرَدِ

« Ô Allah ! Éloigne de moi mes péchés comme tu as éloigné l'Orient de l'Occident. Ô Allah ! Purifie-moi de mes péchés comme on purifie le vêtement blanc de la saleté. Ô Allah ! Lave-moi de mes péchés avec l'eau, la neige et la grêle. »

On rapporte de lui ﷺ une autre invocation d'ouverture qui est connue d'après Omar ibn al-Khattab, qu'Allah l'agrée. Cette invocation est :

سُبْحَانَكَ اللهُمَّ وَبِحَمْدِكَ وَتَبَارَكَ اسْمُكَ

وَتَعَالَى جَدُّكَ وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ

« Gloire et pureté à Toi, ô Allah, et à Toi la louange. Que ton Nom soit béni et Ta Majesté élevée. Et il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] en dehors de Toi »



La demande de protection et la basmala

Il disait ensuite :

أَعُوذُ بِاللهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيم

« Je cherche protection auprès d'Allah contre le diable banni »

Il prononçait la *basmala*[5] à voix basse. Et on rapporte aussi sa prononciation à voix haute.



[5] La *basmala* consiste à dire : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » :

بِسْمِ اللهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيم

La récitation de la Fatiha

Le Messager d'Allah ﷺ récitait la Fatiha[6] dans chaque unité de prière. Il la récitait à voix haute dans les prières à voix haute[7] et à voix basse dans les prières à voix basse[8].

Il ordonnait aux gens de la réciter même lorsqu'ils étaient derrière l'imam. Et certes, il n'y a pas de prière [valide] pour celui qui ne la récite pas.

Quant à celui qui atteint l'inclination sans avoir pu réciter la Fatiha, les compagnons et ceux venu après eux ont divergé à savoir si cette unité de prière est prise en considération ou non. Dans le livre « la récitation derrière l'imam », l'Imam Al-Boukhari a soutenu qu'elle n'est pas prise en considération et nous soutenons son avis.

❋❋❋

[6] Ndt. : La Fatiha (l'ouverture du Livre) est la première sourate du Coran.

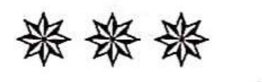
[7] Ndt. : C'est-à-dire dans la prière de Fajr et les deux premières unités des prières de Maghreb et 'Icha.

[8] Ndt. : C'est-à-dire dans les prières de Dhohr et 'Asr, la troisième unité des prières de Maghreb et 'Icha et la quatrième unité de 'Icha.

La manière de la réciter

Il la lisait si lentement et clairement que tu aurais pu l'énumérer mot à mot si tu le souhaitais. Et il s'arrêtait avant le début de chaque verset.

Les versets de la Fatiha sont au nombre de sept incluant la *basmala*.



Dire « Amin » et le second silence

Après avoir dit :

﴿وَلَا الضَّالِّينَ﴾

« ...ni des égarés. »[9]

Il disait :

آمِين

« Amin »[10]

Il le disait en élevant sa voix et ses compagnons le disaient avec lui d'une seule voix tout en élevant leur voix au point qu'une vibration ait lieu dans la mosquée.

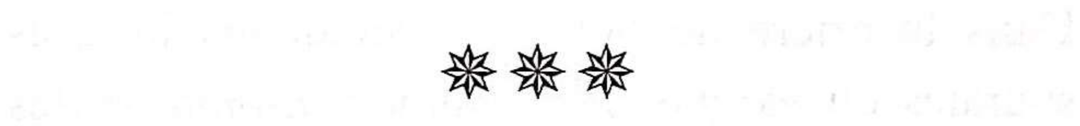
Et celui qui prie derrière l'imam ne dit rien d'autre avec lui en dehors de « Amin » et de la Fatiha s'il ne l'a pas récité pendant les moments de silence de l'imam.

---

[9] Sourate Al-Fatiha, verset 7.

[10] Ndt. : « Amin » signifie « Ô Allah, exauce ». Ce n'est pas un verset de la Fatiha à l'unanimité des savants. C'est pour cela qu'il n'est pas écrit dans le Coran. (voir *at-tafsir al-mouyassar*, 1)

Ensuite, le Prophète ﷺ observait un court instant de silence entre sa parole « Amin » et la récitation de la sourate suivante.



La récitation d'une autre sourate

Le Messager d'Allah ﷺ récitait une autre sourate du Coran qu'il commençait par la *basmala.*

Dans la prière de Sobh, il récitait les longues sourates du *moufassal*[11] comme : *al-hujurat* (les appartements, 49), *Qaf* (50), *adh-dhariyat* (qui éparpillent, 51) et d'autres sourates semblables à elles.

Dans la prière de Dhohr, il récitait moins que dans la prière de Sobh.

Dans la prière de 'Asr, il récitait la moitié de ce qu'il récitait dans celle de Dhohr.

Dans la prière de Maghreb, il lisait généralement les courtes sourates du *moufassal* comme *ad-duha* (le jour montant, 93), *al-inchirah* (l'ouverture, 94), *at-tin* (le figuier, 95) et d'autres sourates semblables à elles.

---

[11] Ndt. : Le *moufassal* désigne les sourates courtes du Coran qui sont fréquemment séparées par la *basmala*. Les savants ont divergé concernant sa délimitation. Il commence par sourate al-houjourat (49) ou sourate Qaf (50) et termine par sourate an-nass (114).

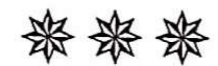
Dans la prière de ‘Icha, il récitait les sourates moyennes comme *al-A‘la* (le Très-Haut, 87), *ach-chams* (le soleil, 91) et *al-layl* (la nuit, 92).

Il récitait parfois une seule sourate qu’il divisait dans les deux unités de prière.



La prière de Sobh du vendredi

Dans la prière de Sobh du vendredi, le Messager d'Allah ﷺ récitait sourate *as-sajda* (la prosternation, 32) dans la première unité de prière et sourate *al-insan* (l'homme, 76) dans la seconde unité.



La récitation dans la prière du vendredi

Dans la prière du vendredi, le Messager d'Allah ﷺ récitait sourate *al-joumou'a* (le vendredi, 62) [dans la première unité] et sourate *al-mounafiqoun* (les hypocrites, 63) [dans la deuxième] ou bien sourate *al-A'la* (le Très-Haut, 87) [dans la première unité] et sourate *al-ghachiya* (l'enveloppante, 88) [dans la seconde].



Le second silence

Le Prophète ﷺ observait trois moments de silence lors de la première unité de prière : le premier après le *takbir* de sacralisation, le deuxième après avoir dit « Amin » et le troisième à la fin de la [seconde] sourate.

Dans la deuxième unité, il observait seulement les deux derniers moments de silence, sauf que le dernier était plus court que le précédent.



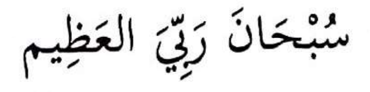
L'inclination

Le Prophète ﷺ s'inclinait ensuite en levant ses mains et en prononçant le *takbir*[12]. Il allongeait le takbir pendant sa descente [en inclination] jusqu'à avoir posé ses mains sur ses genoux.

Quant aux fidèles derrière l'imam, ils ne commencent pas à s'incliner tant que l'imam n'est pas totalement incliné. Ils le suivent ainsi dans l'ensemble des piliers. Ils ne font aucun mouvement avec lui ou en même temps que lui. Ils doivent plutôt les accomplir après lui.

Une fois qu'il était complètement incliné, ils s'inclinaient tous en prononçant le *takbir* à voix basse en une seule fois.

Le Prophète ﷺ prononçait ensuite le *tasbih* dans son inclination [en disant] :



« Pureté à mon Seigneur l'immense »

[12] Ndt. : Prononcer le *takbir* consiste à dire « *Allahou akbar* ».

Il le prononçait à dix reprises et les fidèles derrière lui faisaient de même.

Ceci est le maximum de *tasbih* à prononcer pour celui qui dirige la prière. Quant à celui qui prie seul, il peut en ajouter s'il le souhaite. Et le minimum est de prononcer trois fois le *tasbih* dans l'inclination. Il en est de même dans la prosternation.



Le redressement de l'inclination

Le Prophète ﷺ relevait ensuite sa tête de l'inclination en levant ses mains comme il le faisait lors la sacralisation et de l'inclination en disant :

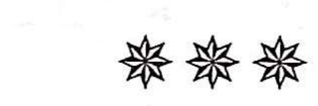
سَمِعَ اللهُ لِمَنْ حَمِدَهُ، رَبَّنَا وَلَكَ الحَمْدُ

مِلْءَ السَّمَوَاتِ، ومِلْءَ الأرضِ، ومِلْءَ مَا بَيْنَهُمَا، ومِلْءَ ما شِئتَ مِن شيءٍ بعدُ، أَهْلَ الثَّناءِ وَالْمَجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ العَبْدُ، وَكُلُّنَا لَكَ عَبْدٌ، اللَّهُمَّ لا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيتَ، وَلَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الجَدِّ مِنْكَ الجَدُّ

« Allah exauce celui qui Le loue. Ô notre Seigneur ! Et à Toi la louange. Aussi abondante que ce que contienne les cieux la terre et ce qu'il y a entre eux. Et aussi abondante que toute chose que Tu voudras après cela. Tu es le digne d'éloges et de splendeur. Ceci est la parole la plus véridique que puisse prononcer le serviteur et nous sommes tous Tes serviteurs. Nul ne peut

priver de ce que Tu as donné. Et nul ne peut donner ce dont Tu as privé. La richesse ne permet pas au riche de se passer de Toi. »

Il allongeait ce pilier au point que l'on pense qu'il avait oublié.



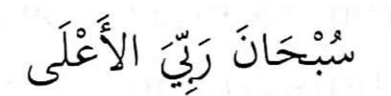
La prosternation

Le Messager d'Allah ﷺ descendait ensuite en prosternation. Il prononçait le *takbir* à voix haute sans lever ses mains et il le prolongeait jusqu'à ce qu'il pose son front sur le sol en prosternation. Et il posait ses genoux avant ses mains lors de la prosternation d'après la narration prépondérante.

Il se prosternait sur son front et son nez, ses mains, ses genoux et ses pieds qu'il dressait en orientant l'extrémité de ses orteils en direction de la *qibla*.

Personne parmi les fidèles priant derrière lui ne se prosternait avant qu'il pose son front sur le sol. Suite à cela, ils se prosternaient tous ensemble en prononçant le *takbir* à voix basse.

Il disait dans sa prosternation :



« Pureté à mon Seigneur le Très-Haut. »

Il disait aussi :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبَّنَا وَبِحَمْدِكَ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي

« Pureté à Toi, ô Allah notre Seigneur et à toi les louanges. Ô Allah pardonne-moi. »

Et le Prophète ﷺ a certes dit : **« On m'a interdit de réciter le Coran en prosternation ou en inclination. Lors de l'inclination, magnifiez le Seigneur et lors de la prosternation, faites des invocations autant que vous pouvez car vous serez dignes d'être exaucés. »**

Ses compagnons se soumettaient à son noble ordre, profitaient de son mérite et demandaient donc toute chose à Allah dans leur prosternation, même le sel pour la pâte (Voir page 135).

Le Prophète ﷺ allongeait ce pilier d'un temps équivalent à dix *tasbih*. Sa station debout pour lire la Fatiha, son inclination, son redressement après l'inclination, sa prosternation et son assise entre les deux prosternations étaient tous d'une durée approximativement semblable.



Le redressement de la prosternation

Le Prophète ﷺ relevait ensuite sa tête de la prosternation en prononçant le *takbir.* Personne d'autre ne relevait sa tête de la prosternation jusqu'à ce que le Prophète ﷺ soit bien assis.

Suite à cela, les fidèles priant derrière lui relevaient leurs têtes tous ensemble en prononçant le *takbir* à voix basse.



L'assise entre les deux prosternations et son invocation

Le Messager d'Allah ﷺ allongeait l'assise entre les deux prosternations au point que l'on dise qu'il ait oublié.

Il s'asseyait sur son pied gauche et dressait son pied droit en orientant ses orteils vers la qibla. On rapporte aussi qu'il allongeait ses pieds. Il faisait peut-être parfois ceci et parfois cela.

Lors de l'assise il disait :

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي وَارْحَمْنِي وَاسْتُرْنِي وَاجْبُرْنِي وَارْزُقْنِي وَعَافِنِي وَاهْدِنِي وَارْفَعْنِي وَانْصُرْنِي وَاعْفُ عَنِّي

« Ô Allah ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde, cache mes péchés, panse mes blessures, accorde-moi ma subsistance, accorde-moi le salut, guide-moi, élève-moi, secours-moi et accorde-moi Ta clémence. »

Il se prosternait ensuite une seconde fois de la même manière [que la première].



L'assise de repos

Le Messager d'Allah ﷺ relevait sa tête de la deuxième prosternation en prononçant le *takbir* puis il s'asseyait avant de se lever pour la deuxième unité de prière.



Le redressement pour la deuxième unité

Le Messager d'Allah ﷺ se redressait ensuite pour la deuxième unité de prière. Il commençait par lever ses mains avant ses genoux et s'appuyait sur ses pieds.

Ceux qui ont décrit sa prière ont divergé au sujet de l'assise de repos. Certains l'ont affirmée et d'autres ne l'ont pas mentionnée. Et nous sommes d'avis qu'il faut l'accomplir car celui qui affirme une chose prévaut sur les autres.

Quant à celui qui n'accomplit pas l'assise de repos, alors il se relève en prononçant le takbir dès qu'il lève sa tête jusqu'à être entièrement debout.

Puis il dit :

أَعُوذُ بِاللهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيم

« Je cherche protection auprès d'Allah contre le diable banni »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيم

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux »

Il faisait ensuite comme dans la première unité de prière, à l'exception de la [seconde] sourate qui était généralement plus courte que celle qu'il lisait dans la première unité.



Le tachahhoud

Lorsque le messager d'Allah ﷺ relevait sa tête après la dernière prosternation de la deuxième unité de prière, il s'asseyait sur son pied gauche et dressait son pied droit de la même manière qu'il le faisait entre les deux prosternations. Il prononçait ensuite le tachahhoud.

La plus authentique des formules de tachahhoud rapportées de lui est celle d'Ibn Mass'oud dont les termes sont les suivants :

التَّحِيَّاتُ للهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ،

السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ،

السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللهِ الصَّالِحِينَ،

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ

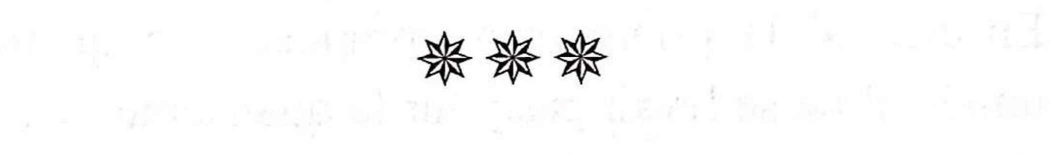
وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

« Les salutations sont à Allah ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que le salut soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que le salut soit sur nous et sur les serviteurs d'Allah vertueux. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah. Et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son messager. »



Le redressement du premier tachahhoud

Le Prophète ﷺ se relevait ensuite en prononçant le *takbir*. Il commençait par lever ses mains avant ses genoux d'après la narration prépondérante. Il levait ses mains à hauteur de ses oreilles de la même manière qu'il le faisait pour la sacralisation, l'inclination et le redressement de l'inclination.



La troisième et la quatrième unité

Il récitait ensuite la Fatiha après avoir cherché refuge auprès d'Allah contre le diable banni et prononcé la *basmala* de la même manière que dans la deuxième unité de prière, sauf qu'il la prononçait à voix basse.

Il faisait dans cette unité comme dans la deuxième unité sauf qu'il ne récitait pas de sourate [après la Fatiha].

Ensuite, si la prière était composée de quatre unités, il ne se levait pas pour la quatrième avant de s'être assis pour l'assise de repos. Il priait ensuite une quatrième unité semblable à la troisième.



Le dernier tachahhoud

Enfin, lorsqu'il s'asseyait pour le dernier tachahhoud, il ne s'asseyait pas sur son pied gauche comme pour le premier tachahhoud. Il posait plutôt sa hanche à terre et dressait son pied droit sous lequel il plaçait son pied gauche, puis il prononçait le tachahhoud. Il disait ensuite :

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ، وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ،

كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ، وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ،

اللَّهُمَّ بَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ، وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ،

كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ، وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ

« Ô Allah, prie sur Muhammad et sur la famille de Muhammad, comme Tu as prié sur Ibrahim et sur la famille d'Ibrahim. Tu es certes Digne de louanges et de glorifications. Ô Allah, bénis Muhammad ainsi que la famille de Muhammad, comme Tu as béni Ibrahim et la famille d'Ibrahim. Tu es certes Digne de louanges et de glorifications. »

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ جَهَنَّمَ ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْمَأْثَمِ وَالْمَغْرَمِ

« Ô Allah, je cherche refuge auprès de Toi contre le châtiment de l'enfer. Je cherche refuge auprès de Toi contre le châtiment de la tombe. Je cherche refuge auprès de Toi contre la tentation de la vie et de la mort. Ô Allah, je cherche refuge auprès de Toi contre ce qui mène au péché et à l'endettement. »

﴿رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ﴾

« Ô notre Seigneur, accorde nous belle part ici-bas, belle part aussi dans l'au-delà et protège-nous du châtiment du Feu. »[13]

Après cela, le prieur invoque Allah en Lui demandant ce qu'il souhaite parmi les besoins de ce bas-monde et de l'au-delà. Et parmi les invocations rapportées, il y a :

---

[13] Sourate Al-Baqara, verset 201.

اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي ظُلْمًا كَثِيرًا، وَلَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ
فَاغْفِرْ لِي مَغْفِرَةً مِنْ عِنْدِكَ، وَارْحَمْنِي إِنَّكَ أَنْتَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ

« Ô Allah, j'ai fait preuve d'une grande injustice envers moi-même, et nul ne pardonne les péchés en dehors Toi. Accorde-moi donc un pardon de Ta part et fais-moi miséricorde. Tu es certes Celui qui pardonne et fait miséricorde. »

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنْ كُلِّ خَيْرٍ سَأَلَكَ مِنْهُ مُحَمَّدٌ نَبِيُّكَ وَرَسُولُكَ
وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ كُلِّ شَرٍّ اسْتَعَاذَكَ مِنْهُ مُحَمَّدٌ نَبِيُّكَ وَرَسُولُكَ

« Ô Allah, je te demande tout bien que T'a demandé Muhammad, Ton Prophète et Ton Messager. Et je Te demande protection contre tout mal contre lequel Muhammad, Ton Prophète et Ton Messager T'a demandé protection. »



Les salutations finales

Il prononce ensuite les salutations en disant à sa droite :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ

« Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah et ses bénédictions. »

Et à sa gauche en disant :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ

« Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah et ses bénédictions. »

Il les prononce de cette manière qu'il prie en tant qu'imam ou qu'il prie seul ou derrière l'imam.



Les invocations après la prière

Il dit ensuite à voix haute :

اللهُ أَكْبَرُ ، أَسْتَغْفِرُ اللهَ ، أَسْتَغْفِرُ اللهَ ، أَسْتَغْفِرُ اللهَ

اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلامُ ومِنْكَ السَّلامُ تَبارَكْتَ ياذَا الجَلاَلِ وَالإِكْرَام

« Allah est le plus Grand. J'implore le pardon d'Allah, j'implore le pardon d'Allah, j'implore le pardon d'Allah. Ô Allah, Tu es as-Salam et de Toi vient le salut. Béni sois-Tu, ô Digne de glorification et de magnificence. »

لاَ إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَحْدَهُ لاَ شَرِيكَ لَهُ ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ، اللَّهُمَّ لاَ مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ ، وَلاَ مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ ، وَلاَ يَنْفَعُ ذَا الجَدِّ مِنْكَ الجَدُّ

« Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah, Seul sans associé. À Lui la royauté, à Lui les louanges et Il est capable de toute chose. Ô Allah, nul ne peut priver de ce que Tu donnes et nul ne peut donner ce dont Tu prives. Et la richesse n'est vraiment

d'aucun profit contre Toi pour celui qui la possède. »

لَا حَولَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللهِ ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَلَا نَعْبُدُ إِلَّا إِيَّاهُ ، لَهُ النِّعْمَةُ وَلَهُ الفَضْلُ وَلَهُ الثَّنَاءُ الحَسَنُ ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ وَلَو كَرِهَ الكَافِرُونَ

« Il n'y a de force et de puissance qu'avec l'aide d'Allah. Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah et nous n'adorons que Lui. À Lui le bienfait, la grâce et les belles louanges. Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah. Nous Lui vouons un culte exclusif en dépit de l'aversion des mécréants. »

Il dit ensuite :

سُبْحَانَ اللهِ وَالحَمْدُ للهِ واللهُ أَكْبَرُ

« Pureté à Allah, louanges à Allah et Allah est le plus grand » à dix reprises.

S'il veut, il peut le dire trente-trois fois, puis il dit :

لاَ إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لاَ شَرِيكَ لَهُ ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الحَمْدُ

وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

« Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah, Seul sans associé. À Lui la royauté, à Lui les louanges et Il est capable de toute chose. »

Il fait aussi partie de sa Sunna que l'on dise après chaque prière :

اللَّهُمَّ أَعِنِّي عَلَى ذِكْرِكَ وَشُكْرِكَ وَحُسْنِ عِبَادَتِكَ

« Ô Allah, aide-moi à T'évoquer, à Te remercier et à T'adorer de la meilleur manière. »

Et après les salutations, il n'est pas obligatoire pour la personne de rester assise pour ces invocations. En effet, certains compagnons du Prophète ﷺ partaient directement après ses salutations et sortaient de la mosquée, tandis que

d'autres restaient assis et l'affaire est large à ce sujet.

Enfin, le Prophète ﷺ ne levait pas ses mains après la prière pour faire des invocations en étant suivi par les fidèles comme le font certaines personnes à cette époque.



Conclusion sur l'humilité dans la prière

Allah a dit :

﴿قَدْ أَفْلَحَ الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ هُمْ فِي صَلَاتِهِمْ خَاشِعُونَ﴾

« Les croyants ont certes réussi. Ceux qui sont humbles dans leur prière »[14]

La réussite consiste à être sauvé de ce qui apeure et à gagner ce qui est désiré. Cela est le bonheur. Et Allah a certes informé que la réussite n'est que pour les croyants et Il les a décrits comme étant humbles dans leur prière.

Il dit aussi :

﴿إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنكَرِ﴾

« En vérité la prière préserve de la turpitude et du blâmable »[15]

C'est à dire qu'elle préserve son auteur et l'empêche de commettre des péchés. Toutefois,

---

[14] Al-mouminoun, versets 1 et 2.
[15] Al-'ankabout, verset 45.

elle ne préserve de la turpitude et du blâmable que si elle est accomplie avec humilité. En effet, l'humilité est l'essence même de la prière. La prière sans humilité est donc semblable à un corps sans âme.

D'après 'Imran ibn Hussain, le Messager d'Allah ﷺ fut interrogé à propos de la parole d'Allah :

﴿إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنكَرِ﴾

« En vérité la prière préserve de la turpitude et du blâmable »[16]

Il répondit : **« Celui dont la prière ne l'empêche pas de commettre la turpitude et le blâmable n'a pas de prière. »**

Et d'après Ibn Abbas, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui dont la prière ne l'empêche pas de commettre la turpitude et le blâmable, alors ceci ne fera que l'éloigner davantage d'Allah. »**[17]

---

[16] Al-'ankabout, verset 45.

[17] Les deux hadiths sont rapportés par Ibn Abi Hatim, je les ai cités d'Ibn Kathir en résumé.

At-Tabarani rapporte dans Al Awsat d'après Anas, que le Prophète ﷺ a dit : « Au jour de la résurrection, la première chose sur laquelle le serviteur sera interrogé est la prière. Si elle est bonne, l'ensemble de ses œuvres le seront aussi. Et si elle est mauvaise, l'ensemble de ses œuvres le seront aussi. »

Ahmed, Ibn Hibban et At-Tabarani ont rapporté d'après Abdullah ibn 'Amr qu'un jour, le Prophète ﷺ a dit en parlant de la prière : « Celui qui y est assidu, elle sera pour lui une lumière, un argument et une cause de salut au jour de la résurrection. Quant à celui qui n'y est pas assidu, il n'aura ni lumière, ni argument, ni salut et au jour de la résurrection, il sera avec Pharaon, Haman et Obey ibn Khalaf. »

At-Tabarani a rapporté dans Al-Awsat, d'après Anas ibn Malik que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Celui qui prie les prières en leur temps, accomplit parfaitement ses ablutions ainsi que sa position debout, son humilité, sont inclination et sa prosternation, la prière sortira blanche et rayonnante en disant : qu'Allah te préserve

comme tu m'as préservée. Quant à celui qui prie en dehors de son temps, n'accomplit pas ses ablutions correctement et ne parfait pas son humilité, son inclination et sa prosternation, elle sortira noire et ténébreuse en disant : qu'Allah te néglige comme tu m'as négligée. Il en sera ainsi jusqu'à ce qu'elle soit comme Allah le voudra, elle sera ensuite enroulée tel un vêtement usé puis on le frappera avec celle-ci sur son visage. »

Nous demandons à Allah de nous compter ainsi que toi, ô lecteur, parmi ceux qui prêtent l'oreille à la parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ceux-là sont ceux qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence.[18]



[18] L'auteur a terminé la révision de cet écrit dans le but de le faire imprimer le 5 Rabi' Al-Awwal 1364H (correspondant approximativement au 18 février 1945G).

Complément sur les preuves de
La description de la prière

ذيل الصراط المستقيم في صفة صلاة النبي
الكريم صلى الله عليه وسلم

Par le savant du Maghreb, l'érudit

Muhammad Taqi ud-Din Al-Hilali

- qu'Allah lui fasse miséricorde -



Titre original de l'ouvrage :

ذيل الصراط المستقيم في صفة صلاة النبي الكريم

صلى الله عليه وسلم

Traduction :
Aboubakr Abou Abdillah

Révision et adaptation :
Abdullah Abou Ibrahim

Anciens étudiants à Dar Al-Hadith (Yémen)

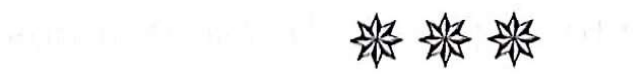
Première édition

1443/2021

بسم الله الرحمن الرحيم

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Louange à Allah Seigneur de l'Univers. Ô Allah, prie sur Ton serviteur et Ton Messager Muhammad, le dernier des prophètes, ainsi que sur sa famille, l'ensemble de ses compagnons et ceux qui les suivent jusqu'au jour de la résurrection. Ceci dit :

Muhammad Taqi-ud-Din ibn AbdelQadir Al-Hilali Al-Hassani, le serviteur dans l'indigence de la miséricorde de son Seigneur a dit : Allah m'a permis l'écriture du livre : **« Le droit chemin dans la description de la prière du noble Prophète »** et en a fait profiter grand nombre de gens. Ensuite des frères véridiques m'ont demandé d'écrire un complément à ce livre comportant les preuves des jugements qui y sont mentionnés. J'implore donc l'aide d'Allah et je commence à mentionner les preuves.



L'appel à la prière et l'iqama

1- Al-Boukhari rapporte qu'Anas a dit : « **On ordonna à Bilal de prononcer [les termes de] l'appel à la prière de façon paire et l'iqama de façon impaire à l'exception [de la formule] de l'iqama.** »

Al-Karmani a dit : « Sa parole « *à l'exception [de la formule] de l'iqama* » c'est à dire, à l'exception des termes spécifiques à l'iqama qui sont :

قَدْ قَامَتِ الصَّلَاةُ

« **La prière est sur le point d'être accomplie** »

Ces termes doivent être prononcés de façon paire et non impaire. Le hadith est donc un argument contre Malik et Abou Hanifa. »

Muhammad Taqi-ud-Din Al-Hilali a dit : prononcer l'appel à la prière de façon paire signifie que la majorité de ses phrases sont prononcées à deux reprises. Il est composé de sept phrases, six sont prononcées de façon paire et une de façon impaire. Il est donc ainsi

composé de treize phrases. Et la prononciation des deux attestations à deux reprises à voix basse est confirmée du Prophète ﷺ. Elles sont ensuite prononcées à voix haute. Ainsi, l'appel à la prière est composé de dix-sept phrases. Il est aussi confirmé que l'on prononce le takbir à quatre reprises mais sa prononciation à deux reprises est plus authentique.

2- Dans le premier appel à la prière du Fajr, après avoir dit :

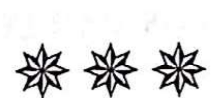
حَيَّ عَلَى الفَلَاحِ

« Accourez à la réussite »

Il est confirmé du Prophète ﷺ que l'on dise à deux reprises :

الصَّلَاةُ خَيْرٌ مِنَ النَّوْمِ

« La prière est meilleure que le sommeil »[19]



[19] Rapporté par Ibn Khuzayma, An-Nassai et Al-Bayhaqi. Authentifié par Ibn As-Sakan et Ibn Hazm.

L'alignement des rangs

3- An-Nou'man Ibn Bachir a dit : **« Le Messager d'Allah ﷺ alignait nos rangs pour la prière. Une fois alignés, il prononçait le takbir. »**[20]

4- D'après Abou Oumama, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Alignez les rangs sinon les visages changeront ou on vous soustraira la vue. »**[21]

5- D'après Al-Bara Ibn 'Azib, le Messager d'Allah ﷺ passait dans le rang d'une extrémité à l'autre en touchant nos poitrines et nos épaules, et il disait : **« Ne divergez pas sinon vos cœurs divergeront. »** Et il disait : **« Allah et Ses Anges prient sur les premiers rangs. »**

6- Abou Al-Qassim Al-Joudali a dit : j'ai entendu An-Nou'man Ibn Bachir dire : « Le Messager d'Allah tourna son visage et dit à trois reprises : **« Ajustez vos rangs »**.

[20] Rapporté par Abou Daoud.
[21] Al Moundhiri a dit : rapporté par Ahmad et At-Tabarani.

Puis il dit : « **Je jure par Allah que si vous n'ajustez pas vos rangs, Allah fera diverger vos cœurs.** » Puis il a dit : « Je vis alors l'homme coller son épaule contre l'épaule de son voisin, son genou contre son genou et sa cheville contre sa cheville. »[22]

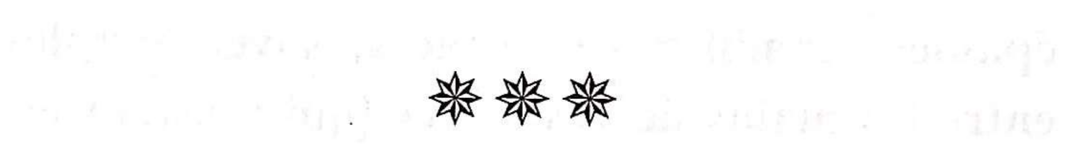
7- D'après Abdullah Ibn Omar, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Ajustez les rangs, alignez les épaules, comblez les espaces, soyez souples entre les mains de vos frères [qui ajustent les rangs] et ne laissez pas d'espaces pour le diable. Celui qui lie un rang, Allah lie à lui [Sa miséricorde] et celui qui rompt un rang, Allah lui rompt [le lien de Sa miséricorde].** »[23]



[22] Rapporté par Abou Daoud.
[23] Rapporté par Abou Daoud.

La sacralisation

8- Ibn Omar a dit : « **J'ai vu le Messager d'Allah ﷺ lever ses mains à hauteur de ses épaules lorsqu'il commençait la prière, lorsqu'il voulait s'incliner et après qu'il ait relevé sa tête de l'inclination.** »[24]



[24] Rapporté par les six.

Poser la main droite sur la main gauche

9- Zour'a Ibn AbdirRahman a dit : J'ai entendu Ibn Zubayr dire : « L'alignement des pieds et le fait de poser la main sur la main font partie de la Sunna. »

10- Sahl ibn Sa'd a dit : « Les gens ordonnaient à l'homme de poser la main droite sur son avant bras gauche pendant la prière. »[25]

Il y a aussi d'autres hadiths authentiques rapportés en ce sens.



[25] Rapporté par Malik dans le Mouwatta et Al-Boukhari par sa transmission.

L'invocation d'ouverture

11- Abou Hourayra rapporte que le Messager d'Allah ﷺ gardait un moment le silence entre le takbir [de sacralisation] et la récitation. Il lui a donc dit : « Ô Messager d'Allah, j'offrirais père et mère pour toi. Que dis-tu lors de ce silence entre le takbir et la récitation ? » Il répondit qu'il disait :

اللهُمَّ بَاعِدْ بَينِي وَبَينَ خَطَايَايَ كَمَا بَاعَدْتَ بَينَ المشْرِقِ والمغْرِبِ

اللهُمَّ نَقِّنِي من خَطَايَايَ كَمَا يُنَقَّى الثَّوبُ الأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ

اللهُمَّ اغْسِلْنِي مِنْ خَطَايَايَ بِالماءِ وَالثَّلْجِ وَالبَرَدِ

« Ô Allah ! Éloigne de moi mes péchés comme tu as éloigné l'Orient de l'Occident. Ô Allah ! Purifie-moi de mes péchés comme on purifie le vêtement blanc de la saleté. Ô Allah ! Lave-moi de mes péchés avec l'eau, la neige et la grêle. »[26]

[26] Rapporté par Al-Boukhari.

12- D'après Abou Al-Jawza, Aicha a dit que lorsque le Messager d'Allah ﷺ commençait la prière il disait :

سُبْحَانَكَ اللهُمَّ وَبِحَمْدِكَ وَتَبَارَكَ اسْمُكَ

وَتَعَالَى جَدُّكَ وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ

« Gloire et pureté à Toi, ô Allah, et à Toi la louange. Que ton Nom soit béni et Ta Majesté élevée. Et il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] en dehors de Toi »[27]

13- Abou Sa'id Al-Khoudri a dit qui lorsque le Messager d'Allah ﷺ priait la nuit, il prononçait le takbir et disait :

أَعُوذُ بِاللهِ السَّمِيعِ العَلِيمِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ مِنْ هَمْزِهِ وَنَفْخِهِ

وَنَفْثِهِ

« Je cherche protection auprès d'Allah, l'Audient, l'Omniscient contre le diable banni, son obsession, sa vanité et son souffle. »[28]

---

[27] Rapporté par Abou Daoud.
[28] Rapporté par Abou Daoud.

L'obsession désigne l'étouffement ou l'oppression, la vanité désigne l'orgueil et le souffle désigne la poésie malsaine.

Allah a dit dans la sourate « les abeilles » en s'adressant à Son Messager ﷺ et ceci s'adresse aussi à sa communauté :



« Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni. »[29]

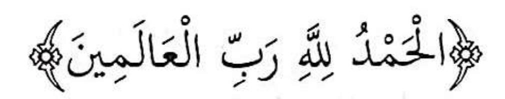
Il n'est donc permis à personne de lire le Coran sans prononcer la demande de protection. En effet, l'ordre indique l'obligation sauf si un indice démontre que l'obligation n'est pas visée. Et Allah nous a certes informés que le diable est un de nos ennemis, et que son mal ne peut être repoussé que par la demande de protection.[30]

❋❋❋

[29] Sourate an-nahl, verset 98.
[30] Voir « charh al-mouhalla » de l'Imam Ibn Hazm (3/247).

Prononcer la basmala à voix basse

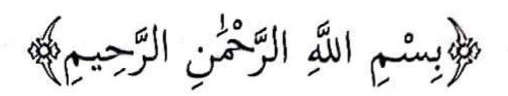
14- D'après Anas, le Prophète ﷺ, Aboubakr, Omar et Othman commençaient la récitation par :



« Louange à Allah, Seigneur de l'univers. »[31]

Dans l'explication de « Sounan Abi Daoud », Al-Khattabi a dit : « Ce hadith peut servir d'argument à ceux qui soutiennent que la *basmala* ne fait pas partie de la Fatiha mais le sens n'est pas tel qu'ils l'ont cru. Ce qui est visé est seulement le délaissement de la prononciation de la *basmala* à voix haute comme le démontre ce que rapporte Thabit Al-Bounani, d'après Anas qui a dit : « J'ai prié derrière le Messager d'Allah ﷺ, ainsi que derrière Aboubakr, Omar et Othman et je n'ai entendu aucun d'entre eux réciter à voix haute :

[31] Sourate al-Fatiha, verset 2. Hadith rapporté par Al-Boukhari et Muslim



« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux »[32] »

Muhammad Taqi ud-Din a dit : « On trouve ce qui suit dans mon exégèse que j'ai intitulé *Fath ar-Rahman* : la *basmala* est un verset de la Fatiha et de toute sourate dans le Coran selon l'avis prépondérant. »

15- Abou Daoud a rapporté d'une chaîne de transmission authentique d'après Ibn Abbas qui a dit :

« Le Messager d'Allah ﷺ n'avait pas connaissance de la séparation entre les sourates »

Et dans une autre narration : « de la fin des sourates jusqu'à ce que descende sur lui :

﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ﴾

[32] Sourate al-Fatiha, verset 1.

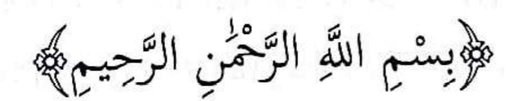
« **Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux** »[33]

16- Ibn Khouzayma a rapporté dans son recueil authentique, d'après Oum Salama qui a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a récité la *basmala* au début de la Fatiha dans la prière et la considéra comme un verset. »[34]

17- Al-Daraqutni rapporte un hadith d'Abou Hourayra qui a dit que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Lorsque vous récitez la Fatiha, récitez

﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ﴾

« **Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux** » En effet, elle est la mère du Coran, la mère du Livre et les sept versets que l'on répète et



[33] Rapporté par al-Hakim dans *al-moustadrak* qui a dit : « Il est authentique selon les conditions des deux cheikhs [al-Boukhari et Muslim].

[34] La chaîne de transmission comprend Omar Ibn Haroun Al-Balkhi qui a une certaine faiblesse.

« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » est un de ses versets. »[35]

Al-Bayhaqi a dit : « Ceci est la meilleure preuve sur laquelle nos confrères se basent pour dire que la *basmala* fait partie du Coran et qu'elle est au début des sourates à l'exception de la sourate le désaveu[36]. Comment quelqu'un peut-il s'imaginer qu'ils ont écrit cent treize [versets] ne faisant pas partie du Coran alors que nous savons d'une narration authentique d'après Ibn Abbas qu'il considérait la *basmala* comme faisant partie de la Fatiha et disait : « Le diable leur a retiré le meilleur verset du Coran. » Rapporté par Chafi'i »

18- An-Nassai a rapporté dans ses Sounan, ainsi qu'Ibn Khouzayma et Ibn Hibban dans leurs recueils authentiques et Al-Hakim dans *al-moustadrak*, qu'Abou Hourayra pria et prononça la *basmala* à voix haute durant la prière.

---

[35] Rapporté par Al-Daraqutni qui a dit : « Tous les rapporteurs de cette chaîne de transmission sont de confiance. ». Il est aussi rapporté par Al-Boukhari dans *At-Tarikh*.

[36] Ndt. : c'est-à-dire sourate at-tawba (le repentir).

Après avoir terminé la prière il dit : « Je suis parmi vous celui dont la prière ressemble le plus à celle du Messager d'Allah ﷺ. »[37]

19- Abou Daoud et At-Tirmidhi ont rapporté d'après Ibn Abbas que le Messager d'Allah ﷺ commençait la prière par

﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ﴾

« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux »[38]

Cela est aussi rapporté par Al-Hakim dans *al-moustadrak* en ces termes : « Le Messager d'Allah lisait

﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ﴾

« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » à voix haute. »[39]

---

[37] Jugé authentique par Al-Daraqutni, Al-Khatib, Al-Bayhaqi et d'autres.

[38] At-Tirmidhi a qualifié sa chaîne de transmission comme n'étant pas solide.

[39] Al-Hakim dit ensuite qu'il est authentique.

20- Al-Boukhari rapporte que Anas fut interrogé au sujet de la récitation du Messager d'Allah ﷺ. Il répondit : « Sa récitation était allongée. » Puis il récita :

﴿بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ﴾

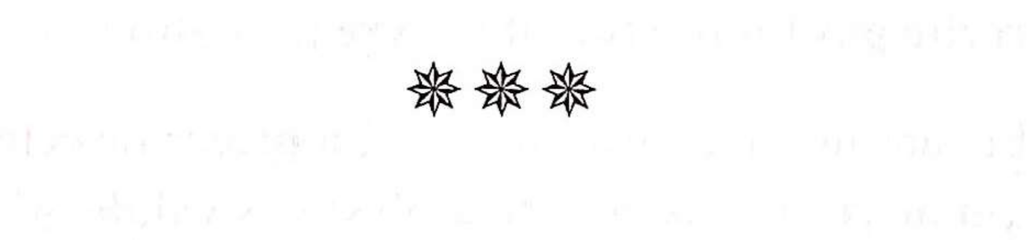
« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » en allongeant la prononciation [de chaque voyelle longue] de chaque mot.

21- Ahmed a rapporté dans *al-mousnad* ainsi qu'Abou Daoud dans les sounan, Ibn Khouzayma dans son authentique et Al Hakim dans *al-moustadrak*, d'après Oum Salama qui a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ entrecoupait sa lecture à chaque verset. »[40]

Parmi les compagnons, ceci est l'avis d'Abou Hourayra, d'Ibn Abbas, d'Ibn 'Omar et d'Ibn Zubayr. C'est aussi l'avis de Said Ibn Jubayr, d'Abou Qilaba, d'Az-Zouhri, de 'Ikrima, de 'Ata, de Tawous, de Moujahid, de 'Ali Ibn Al-

[40] Al-Daraqutni a dit que sa chaîne de transmission est authentique.

Hussayn, de Salim Ibn Abdillah, de Salim Ibn Ka'b, d'Ibn Sirin, d'Ibn Al Mounkadir, de Nafi' mawla Ibn Omar, de Zayd Ibn Aslam, de Makhoul et d'autres parmi les disciples des compagnons et ceux venus après eux. Ceci est aussi l'avis de Chafi'i.



L'obligation de réciter la Fatiha dans chaque unité de prière pour l'imam, le fidèle derrière lui et celui qui prie seul

22- D'après 'Obada Ibn Samit, le Prophète ﷺ a dit : « **Il n'y a pas de prière pour celui qui ne récite pas l'ouverture du Livre (la Fatiha).** »[41]

Et dans une autre narration : « **La prière de celui qui ne récite pas la Fatiha n'est pas valide.** »[42]

23- Aicha rapporte qu'elle a entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « **Celui qui fait une prière sans réciter la Fatiha, sa prière sera incomplète.** »[43]

24- D'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ lui a ordonné de sortir et de proclamer : « **Il n'y a pas de prière sauf avec la Fatiha et ce qui suit.** »[44]

---

[41] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim ainsi que par les auteurs des Sounan.

[42] Rapporté par Al-Daraqutni qui a dit : sa chaîne de transmission est authentique.

[43] Rapporté par Ahmad et Ibn Majah.

[44] Rapporté par Ahmad et Abou Daoud.

25- D'après 'Obada, le Messager d'Allah ﷺ fit la prière de l'aube et la récitation lui fut difficile. Au moment de partir, il dit : « **Ne faites pas cela sauf pour la mère du Coran, car il n'y a pas de prière pour celui qui ne la récite pas.** »[45]

Et dans une autre narration : « **Ne récitez rien du Coran lorsque je le récite à voix haute sauf la mère du Coran.** »[46]

26- D'après 'Obada, le Prophète ﷺ a dit : « **Que nul parmi vous ne récite du Coran lorsque je récite à voix haute, sauf la mère du Livre.** »[47]

Muhammad Taqi ud-Din a dit : L'Imam Al-Boukhari a écrit un livre sur la récitation derrière l'imam dans les prières à voix à basse et à voix haute. L'Imam Al-Bayhaqi a aussi écrit un livre semblable.



---

[45] Rapporté par Abou Daoud et At-Tirmidhi.

[46] Rapporté Abou Daoud, An-Nassai et Al-Daraqutni qui a dit : « Tous les rapporteurs sont dignes de confiance. »

[47] Rapporté par Al-Daraqutni qui a dit : « Tous les rapporteurs sont dignes de confiance. »

Dire « Amin » et le second silence

27- D'après Abou Hourayra, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Lorsque l'imam dit « Amin », dites-le aussi. Celui qui prononce « Amin » lorsque les Anges le prononcent, ses péchés passés lui seront pardonnés. »**

Ibn Chihab a dit : Et dans une version : « Lorsque l'imam dit :

﴿غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ﴾

« Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés »

Dites « Amin ». En effet, les Anges disent « Amin », l'imam dit « Amin » et celui qui prononce « Amin » lorsque les Anges le prononcent, ses péchés passés lui seront pardonnés. »[48]

---

[48] Rapporté par Ahmad et An-Nassai.

28- Abou Hourayra a dit : « Lorsque le Messager d'Allah ﷺ récitait :

﴿غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ﴾

« Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés »

Il disait : « Amin » jusqu'à ce que ceux présents au premier rang l'entendent. »[49] Et il a dit : « Jusqu'à ce que ceux présents au premier rang l'entendent et que la mosquée se mette à vibrer. »

29- Wail ibn Hujr rapporte qu'il a entendu le Prophète ﷺ réciter :

﴿غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ﴾

« Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés » et dire « Amin » en allongeant sa voix. »[50]

---

[49] Rapporté par Abou Daoud et Ibn Majah.
[50] Rapporté par Abou Daoud et At-Tirmidhi.

30- Al-Hassan rapporte d'après Samoura que le Prophète ﷺ observait deux silences : un lorsqu'il commençait la prière et un autre lorsqu'il terminait toute la récitation.

Et dans une version : Un silence après la prononciation du takbir [de sacralisation] et un silence après avoir terminé la récitation de :



« Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés »[51]

❋❋❋

[51] Rapporté par Abou Daoud ainsi que par Ahmad, At-Tirmidhi et Ibn Majah en ce sens.

La récitation d'une sourate après la Fatiha

31- Abou Barza a dit : « Le Prophète ﷺ faisait la prière de l'aube, et au moment de partir l'homme reconnaissait celui assis à ses cotés. Il récitait entre soixante et cent [versets] dans les deux unités de prière ou l'une d'entre elles. »[52]

32- Abou Said Al-Khoudri a dit : « Nous estimions la station debout du Messager d'Allah ﷺ lors des deux premières unités de la prière de Dhohr à environ trente versets, et sa station debout lors des deux dernières unités à la moitié de cela. Et nous estimions sa station debout lors des deux premières unités de la prière de 'Asr à un temps équivalent aux deux dernières unités de la prière de Dhohr, et lors des deux dernières unités de la prière de 'Asr à la moitié de cela. »[53]

[52] Rapporté par Al-Boukhari.
[53] Rapporté par Muslim.

33- Hichem Ibn 'Orwa rapporte que son père récitait lors de la prière de Maghrib ce que vous lisez : sourate *Al-'Adiyat* (les coursiers, 100) et autres sourates semblables. Et Abou Othman An-Nahdi rapporte qu'il pria le Maghrib derrière Ibn Mas'oud qui récita [sourate *al-ikhlass*] :

﴿قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ﴾

« Dis: Il est Allah, Unique. »

❋❋❋

La preuve de la récitation de 'Icha

34- Le Prophète ﷺ a dit à Mo'adh : « Pourquoi ne récites-tu pas : « Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut. » « Par le soleil et par sa clarté. » et « Par la nuit quand elle enveloppe tout. »[54] ? »[55]



[54] Ndt. : c'est-à-dire les sourates *al-A'la* (le Très-Haut, 87), *ach-chams* (le soleil, 91) et *al-layl* (la nuit, 92).
[55] Rapporté par Al-Boukhari.

La récitation lors de la prière de Sobh le jour du Vendredi

35- D'après Ibn Abbas, lors de la prière de Fajr du vendredi, le Messager d'Allah ﷺ récitait sourate *as-sajda* (la prosternation, 32) [dans la première unité] et sourate *al-insan* (l'homme, 76) [dans la seconde].

Abou Daoud a ajouté : « Et lors de la prière du vendredi, il récitait sourate *al-joumou'a* (le vendredi, 62) [dans la première unité] et sourate *al-mounafiqoun* (les hypocrites, 63) [dans la seconde]. Ce hadith est aussi rapporté par Muslim et An-Nassai dans son intégralité.



La récitation lors de la prière du Vendredi

36- D'après An-Nou'man Ibn Bachir, lors de la prière des deux fêtes et celle du vendredi, le Messager d'Allah ﷺ récitait : sourate *al-A'la* (le Très-Haut, 87) [dans la première unité] et sourate *al-ghachiya* (l'enveloppante, 88) [dans la seconde]. »[56]

37- 'Obayd Allah Ibn Abi Rafi' a dit : « Abou Hourayra dirigea pour nous la prière du vendredi et récita sourate *al-joumou'a* (le vendredi, 62) [dans la première unité] et dans la seconde unité : sourate *al-mounafiqoun* (les hypocrites, 63). »

Il dit ensuite : « J'ai donc rattrapé Abou Hourayra lorsqu'il partait et lui ai dit : Tu as récité deux sourates que 'Ali récitait à Al-Koufa. » Abou Hourayra lui répondit alors : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ les réciter le jour du vendredi. »



[56] Rapporté par Muslim et les auteurs des Sounan.

Les deux silences

38- Samoura a dit : « J'ai mémorisé du Messager d'Allah ﷺ deux silences [lors de la prière]. »

Sa'id a dit : « Nous avons demandé à Qatada : quels sont ces deux silences ? » Il répondit : « Lorsqu'il entrait en prière et lorsqu'il terminait la récitation. »

Puis il a dit : « Et lorsqu'il disait :



« Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés »[57]

❋❋❋

[57] Rapporté par les auteurs des Sounan à l'exception d'An-Nassai.

Lever les mains pendant la prière

39- Ibn Omar a dit : « Lorsque le Prophète ﷺ se levait pour la prière, il levait ses mains jusqu'à ce qu'elles atteignent la hauteur de ses épaules, puis il prononçait le *takbir*. Lorsqu'il s'inclinait, il les levait de la même manière. Et lorsqu'il se redressait sa tête de l'inclination, il les levait aussi de la même manière et disait :

سَمِعَ اللهُ لِمَنْ حَمِدَهُ، رَبَّنَا وَلَكَ الحَمْدُ

Allah exauce celui qui Le loue. Ô notre Seigneur ! Et à Toi la louange. »[58]

40- « Il ne faisait pas cela lorsqu'il se prosternait, ni lorsqu'il redressait sa tête de la prosternation. »[59]

41- « Il ne le faisait pas lorsqu'il redressait sa tête de la prosternation. »[60]

[58] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.
[59] Rapporté par Al-Boukhari.
[60] Rapporté par Muslim.

42- « Et il ne les levait pas entre les deux prosternations. »[61]

43- Nafi' rapporte que lorsqu'Ibn Omar entrait en prière, il prononçait le *takbir* et levait ses mains. Lorsqu'il s'inclinait, il levait ses mains. Lorsqu'il disait :

سَمِعَ اللهُ لِمَنْ حَمِدَهُ، رَبَّنَا وَلَكَ الحَمْدُ

« Allah exauce celui qui Le loue. Ô notre Seigneur ! Et à Toi la louange. », il levait ses mains. Et lorsqu'il se levait après deux unités de prière, il levait les mains. Et Ibn Omar a attribué cela au Prophète ﷺ.[62]

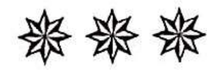


[61] Rapporté par Muslim.
[62] Rapporté par Al-Boukhari, An-Nassai et Abou Daoud.

Le temps de l'inclination et de la prosternation

44- Anas Ibn Malik a dit : « Après le Messager d'Allah ﷺ, je n'ai prié derrière personne dont la prière ne ressemblait le plus à la sienne que ce jeune homme » C'est-à-dire : Omar ibn Abdil 'Aziz. Il (le rapporteur) a dit : « Nous avons dénombré lors de son inclination dix formules de *tasbih* et dix lors de sa prosternation. »[63]

45- Al Baraa a dit : « Le temps de l'inclination du Prophète ﷺ, ainsi que celui de sa prosternation, de son assise entre les deux prosternations et de sa station après le redressement de l'inclination étaient presque identiques, mis à part la station debout et l'assise. »[64]



[63] Rapporté par Abou Daoud et An-Nassai.
[64] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.

Ce que l'on dit durant l'inclination

46- 'Oqba Ibn 'Amir a dit : « Lorsque le verset suivant est descendu :

﴿فَسَبِّحْ بِاسْمِ رَبِّكَ الْعَظِيمِ﴾

« Glorifie donc le nom de ton Seigneur, l'Immense »[65] le Messager d'Allah ﷺ a dit : Faites-le dans votre inclination. Et lorsqu'est descendu :

﴿سَبِّحِ اسْمَ رَبِّكَ الْأَعْلَى﴾

« Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut »[66] il a dit : Faites-le dans votre prosternation. »



[65] Al-waqi'a, verset 96.
[66] Al-A'la, verset 1.

Le temps du redressement après l'inclination

47- Anas rapporte que lorsque le Prophète ﷺ disait :

سَمِعَ اللهُ لِمَنْ حَمِدَهُ

« Allah exauce celui qui Le loue. », il restait debout jusqu'à ce que nous nous disions qu'il avait oublié. Puis il se prosternait et s'asseyait entre les deux prosternations jusqu'à ce que nous nous disions qu'il avait oublié.[67]



[67] Rapporté par Muslim.

Ce que l'on dit après le redressement de l'inclination

48- Abou Sa'id Al-Khoudri a dit que lorsque le Messager d'Allah ﷺ redressait sa tête de l'inclination, il disait :

اللَّهُمَّ رَبَّنَا وَلَكَ الحَمْدُ

مِلْءَ السَّمَوَاتِ، ومِلْءَ الأرضِ، ومِلْءَ مَا بَيْنَهُمَا، ومِلْءَ ما شِئتَ مِن شيءٍ بعدُ، أَهْلَ الثَّناءِ وَالْمَجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ العَبْدُ، وَكُلُّنَا لَكَ عَبْدٌ، اللَّهُمَّ لا مَانعَ لِمَا أَعْطَيتَ، وَلَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الجَدِّ مِنْكَ الجَدُّ

« Ô Allah, notre Seigneur ! Et à Toi la louange. Aussi abondante que ce que contienne les cieux la terre et ce qu'il y a entre eux. Et aussi abondante que toute chose que Tu voudras après cela. Tu es le digne d'éloges et de splendeur. Ceci est la parole la plus véridique que puisse prononcer le serviteur et nous sommes tous Tes serviteurs. Nul ne peut priver de ce que Tu as

donné. Et nul ne peut donner ce dont Tu as privé. La richesse ne permet pas au riche de se passer de Toi. »[68]

Muhammad Taqi ud-Din a dit : Si nous observons avec réflexion la parole suivante du Prophète ﷺ :

49- « Priez comme vous m'avez vu prié. »[69], ainsi que les deux précédents hadiths et celui d'Al-Bara, nous savons avec certitude le temps de l'inclination du Prophète ﷺ, de sa prosternation et de l'assise entre les deux prosternations.

Ajoutons à ce hadith celui d'Anas, il nous apparaît alors de ces hadiths que le temps de ces quatre piliers n'est pas inférieur à la prononciation de dix *tasbih*.

Quant aux deux hadiths suivants :

50- 'Awn Ibn Abdillah, d'après Abdullah Ibn Mas'oud qui a dit : le Messager d'Allah ﷺ a dit :

[68] Rapporté par Muslim.
[69] Rapporté par Al-Boukhari.

« Lorsque l'un d'entre vous s'incline, qu'il dise à trois reprises : « Gloire et pureté à mon Seigneur, l'Immense ». Cela est le minimum. Et lorsqu'il se prosterne, qu'il dise à trois reprises : « Gloire et pureté à mon Seigneur le Très Haut ». Cela est le minimum. »

Ce hadith est rapporté par les quatre auteurs des *Sounan* sauf An-Nassai. Abou Daoud a dit : « Ce hadith est *moursal* car 'Awn n'a pas rencontré Abdullah. »

51- Et le hadith d'As-Sa'di, d'après son père, d'après son oncle paternel qui a dit : « J'ai observé le Prophète ﷺ lorsqu'il était dans sa prière et il restait incliné et prosterné le temps de dire « Gloire et pureté à Allah » à trois reprises. »

Abou Daoud a dit : « As-Sa'di est inconnu »

Il n'y a donc pas de preuve en cela en raison de la faiblesse de ces deux hadiths.

Quant au hadith ordonnant de compléter ces piliers, ils sont nombreux et authentiques comme le soleil.

Ajouté à ceux-ci, ce qui est rapporté par Muslim dans son recueil authentique :

52- D'après Abou Hourayra : « **Le moment où le serviteur est le plus proche de son Seigneur est la prosternation. Multipliez donc les invocations.** »

Celui qui se contente de trois *tasbih*, il ne lui sera pas possible de multiplier les invocations. C'est pour cela que je dis : je reviens sur ce que j'ai dit dans l'épître sur la validité des trois *tasbih*.



Poser les mains sur les genoux pendant l'inclination

53- Mos'ab Ibn Saad a dit : « Alors que je priai à coté de mon père, j'ai joint mes deux mains et les ai posées entre mes cuisses. Mon père m'a alors interdit cela et a dit : Nous le faisions, et on nous l'a interdit. Et on nous a ordonné de poser nos mains sur nos genoux. »[70]

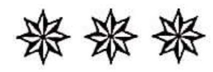


[70] Rapporté par les six (Al-Boukhari, Muslim et les auteurs des Sounan : Abou Daoud, At-Tirmidhi, An-Nassai et Ibn Majah)

Poser les genoux avant les mains lors de la prosternation

54- Wail Ibn Hujr a dit : « J'ai vu le Messager d'Allah ﷺ poser ses genoux avant ses mains lorsqu'il se prosternait. Et lorsqu'il se relevait, il levait ses mains avant ses genoux. »[71]

Abou Soulayman Al-Khattabi a dit : « L'authenticité du hadith de Wail est plus confirmée que celle du hadith de Abou Hourayra. » C'est-à-dire celui qui indique que l'on pose les mains avant les genoux.

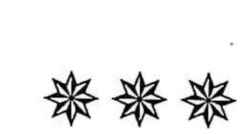


[71] Rapporté par Abou Daoud, At-Tirmidhi, An-Nassai, Ibn Majah et Ad-Darimi.

La prosternation sur sept membres

55- D'après Ibn Abbas, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **On m'a ordonné de me prosterner sur sept membres : le front, les deux mains, les deux genoux, et l'extrémité des deux pieds.** »[72]

56- Abdullah Ibn Malik Ibn Bouhayna a dit : « Lorsque le Prophète ﷺ se prosternait, il écartait ses bras jusqu'à ce qu'apparaisse la blancheur de ses aisselles. »[73]



[72] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim
[73] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.

La manière de se prosterner

57- D'après Anas, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Tenez-vous droits lors de la prosternation et que nul parmi vous n'étende ses bras à la manière du chien. »**[74]

58- D'après Al-Bara Ibn 'Azib, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Lorsque tu te prosternes, pose tes mains et relève tes coudes. »**[75]

59- Abou Houmayd a décrit la prière du Messager d'Allah ﷺ et a dit : **« Lorsqu'il se prosternait, il espaçait entre ses cuisses sans que son ventre ne soit appuyé sur elles. »**[76]

60- D'après Abou Houmayd, lorsque le Prophète ﷺ se prosternait, il posait à terre son nez et son front, il écartait ses bras de ses côtés et posait ses mains [sur le sol] à hauteur de ses épaules.[77]

---

[74] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.
[75] Rapporté par Muslim.
[76] Rapporté par Abou Daoud.
[77] Rapporté Abou Daoud et At-Tirmidhi qui l'a authentifié.

Le takbir à chaque changement de position

61- Ibn Mas'oud a dit : « J'ai vu le Prophète ﷺ prononcer le *takbir* à chaque fois qu'il se redressait, se baissait, se levait et s'asseyait. »[78]

62- 'Ikrima rapporte avoir dit à Ibn 'Abbas : « J'ai prié le Dhohr à Al-Batha derrière un vieillard maladroit qui a prononcé le *takbir* vingt-deux fois. Il prononçait le takbir lorsqu'il se prosternait et lorsqu'il redressait sa tête. » Ibn Abbas dit alors : « Telle est la prière d'Abou Al-Qassim ﷺ. »

63- Abou Moussa rapporte que le Messager d'Allah les sermonna, leur enseigna la prière et dit : « Lorsque vous priez, alignez vos rangs et que l'un d'entre vous dirige la prière. Lorsque ce dernier prononce le *takbir*, prononcez-le aussi. Lorsqu'il récite, observez le silence et lorsqu'il dit :

[78] Rapporté par Ahmad, At-Tirmidhi et An-Nassai. Et At-Tirmidhi l'a authentifié.

﴿غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ﴾

« Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés », dites « Amin » ainsi Allah vous exaucera. Lorsqu'il prononce le *takbir* et s'incline, prononcez le *takbir* et inclinez-vous aussi, car l'imam s'incline avant vous et se redresse avant vous. »

Et le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le temps que vous resterez inclinés après lui compensera le temps qu'il a passé en inclination avant vous. Puis lorsqu'il dit :

سَمِعَ اللهُ لِمَنْ حَمِدَهُ

« Allah exauce celui qui Le loue. » Dites alors :

اللَّهُمَّ رَبَّنَا لَكَ الْحَمْدُ

« Ô Allah, notre Seigneur ! À toi les louanges ». Ainsi Allah vous exaucera, car Allah a fait dire à Son Messager : « Allah exauce celui qui Le loue. » Puis lorsqu'il prononce le *takbir* et se prosterne, prononcez le *takbir* et prosternez

vous aussi, car l'imam se prosterne avant vous et se relève avant vous. »

Et le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le temps que vous resterez prosternés après lui compensera le temps qu'il a passé en prosternation avant vous. Puis lors de l'assise, que vos premières paroles soient :

التَّحِيَّاتُ للهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ،

السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ،

السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللهِ الصَّالِحِينَ،

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

« Les salutations sont à Allah ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que le salut soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que le salut soit sur nous et sur les serviteurs d'Allah vertueux. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah, et que Muhammad est Son serviteur et Son messager. »[79]

---

[79] Rapporté par Ahmad, Muslim, Abou Daoud et An-Nassai.

On trouve dans certaines narrations :

وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا

« Et j'atteste que Muhammad... »

❋❋❋

Ce que l'on dit en prosternation

64- D'après Aicha, le Prophète ﷺ multipliait la parole suivante durant son inclination et sa prosternation :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبَّنَا وَبِحَمْدِكَ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي

« **Pureté à Toi, ô Allah notre Seigneur et à toi les louanges. Ô Allah pardonne-moi.** »

Il mettait ainsi en pratique ce qui lui fut ordonné dans le Coran.[80]

65- D'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ disait durant sa prosternation :

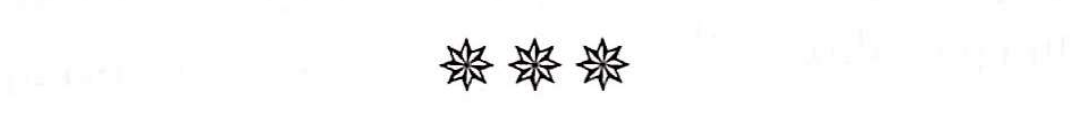
اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي ذَنْبِي كُلَّهُ دِقَّهُ وَجِلَّهُ وَأَوَّلَهُ وَآخِرَهُ

« **Ô Allah ! Pardonne-moi tous mes péchés, petits et grands, le premier et le dernier.** » Ibn As-Sarh a ajouté : « **apparents et cachés.** »[81]

---

[80] Rapporté par les six sauf At-Tirmidhi (Al-Boukhari, Muslim, Abou Daoud, An-Nassai et Ibn Majah).
[81] Rapporté par Muslim et Abou Daoud.

66- D'après Ibn Abbas, le Prophète ﷺ a dit : **« On m'a interdit de réciter le Coran en prosternation ou en inclination. Lors de l'inclination, magnifiez le Seigneur et lors de la prosternation, faites des invocations autant que vous pouvez car vous serez dignes d'être exaucés. »**[82]



[82] Rapporté par Muslim et les quatre auteurs des *Sounan* à l'exception d'At-Tirmidhi

S'asseoir sur son pied gauche et dresser son pied droit

67- Abdullah Ibn Omar a dit : « La Sunna en prière est de dresser ton pied droit et de replier ton pied gauche. »[83]

68- Il a également dit : « Il fait partie de la Sunna en prière d'allonger ton pied gauche et de dresser ton pied droit. »[84]

69- Abdullah Ibn Zoubayr a dit : « Lorsque le Messager d'Allah ﷺ s'asseyait en prière, il plaçait son pied gauche entre sa cuisse et sa jambe et il allongeait son pied droit. Il posait sa main gauche sur son genou gauche, sa main droite sur sa cuisse droite et il pointait son doigt. »[85]



[83] Rapporté par Abou Daoud.
[84] Rapporté par Abou Daoud.
[85] Rapporté par Muslim.

Ce que l'on dit entre les deux prosternations

70- D'après Hudhayfa, le Prophète ﷺ disait entre les deux prosternations :

رَبِّ اغْفِرْ لِي ، رَبِّ اغْفِرْ لِي

« Ô Seigneur, pardonne-moi, Ô Seigneur pardonne-moi. »[86]

71- D'après Ibn Abbas, le Prophète ﷺ disait entre les deux prosternations :

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي وَارْحَمْنِي وَاجْبُرْنِي وَاهْدِنِي وَارْزُقْنِي

« Ô Allah ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde, panse mes blessures, guide-moi et accorde-moi subsistance. »[87]

[86] Rapporté par An-Nassai et Ibn Majah.
[87] Rapporté par At-Tirmidhi.

Et dans une autre narration :



« Ô Allah ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde, accorde-moi le salut, guide-moi et accorde-moi subsistance. »[88]

❋❋❋

[88] Rapporté par Abou Daoud.

L'assise de repos

72- Malik Ibn Al-Houwayrith rapporte qu'il a vu le Prophète ﷺ prier et que lorsqu'il était dans une unité impaire de sa prière, il ne se relevait pas qu'après s'être maintenu en position assise. »[89]



[89] Rapporté par Al-Boukhari et d'autres.

La manière de se relever pour la deuxième unité

73- Wail Ibn Hujr rapporte que lorsque le Prophète ﷺ se prosternait, ses genoux touchaient le sol avant ses mains. Une fois prosterné, il posait son front entre ses mains et écartait ses bras. Et lorsqu'il se relevait, il se relevait sur ses genoux tout en s'appuyant sur ses cuisses. »[90]



[90] Rapporté par Abou Daoud.

La demande de protection avant la Fatiha à chaque unité de prière

Allah a dit :

﴿فَإِذَا قَرَأْتَ الْقُرْآنَ فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ﴾

« Lorsque tu récites le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni. »[91]

La première demande de protection n'est pas suffisante, car les deux récitations sont séparées par l'inclination et ce qui la suit.

Ceci l'avis qu'ont choisi Ibn Sirin, Chafi'i et Ahmad dans une des deux narrations.



[91] An-nahl, 98.

La sourate est plus courte dans la deuxième unité que dans la première

74- Abou Qatada rapporte que le Prophète ﷺ récitait la mère du Livre (la Fatiha) et deux sourates dans les deux premières unités de Dhohr. Dans les deux dernières unités, il ne récitait que la mère du Livre. Il nous faisait parfois entendre un verset. Il allongeait la première unité plus que la deuxième et il faisait de même pour les prières de ‘Asr et de Sobh.[92]



[92] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.

Le Tachahhoud

75- Le hadith sur le tachahhoud est rapporté par Al-Boukhari et Muslim de la même manière que je l'ai mentionné dans le livre.



Le takbir en se relevant du premier tachahhud

76- Al-Boukhari a dit dans son recueil authentique : « Chapitre : Il prononce le *takbir* en se relevant des deux prosternations. » Et Ibn Zoubayr prononçait le *takbir* en se relevant.

Said Ibn Al-Harith a dit : Abou Said nous dirigea en prière et il prononça le *takbir* à voix haute lorsqu'il releva sa tête de la prosternation, lorsqu'il se prosterna, lorsqu'il se releva et lorsqu'il se leva après les deux unités. Puis il dit : « C'est ainsi que j'ai vu [faire] le Prophète ﷺ. »

77- Moutraf a dit : J'ai prié avec 'Imran derrière Ali Ibn Abi Talib et il prononçait le *takbir* lorsqu'il se prosternait, lorsqu'il se relevait de la prosternation et lorsqu'il se levait après les deux unités. Puis lorsqu'il prononça les salutations, 'Imran me prit par la main et me dit : **« Celui-ci a certes prié pour nous la prière de Muhammad ﷺ. »** Et il dit : **« Il m'a rappelé la prière de Muhammad ﷺ. »**

Al-Karmani a dit dans l'explication de l'authentique d'Al-Boukhari : « La majorité disent que le *takbir* en se relevant après les deux premières unités est comme les autres takbir qui ont lieu en même temps que les mouvements. Il est donc prononcé pendant qu'on se relève. Et Malik a dit qu'il est prononcé une fois que l'on s'est relevé. »



Lever les mains après s'être relevé du tachahhud

78- Nafi' rapporte que lorsqu'Ibn Omar était en prière, il levait les mains lorsqu'il prononçait le takbir, lorsqu'il s'inclinait, lorsqu'il disait « Allah exauce celui qui Le loue »[93] et lorsqu'il se relevait après les deux premières unités. Et Ibn Omar a attribué cela au Prophète ﷺ.[94]



[93] Ndt. : C'est-à-dire en se relevant de l'inclination.
[94] Rapporté par Al-Boukhari.

La manière de s'asseoir pour le dernier tachahhoud

79- Muhammad Ibn 'Amr Ibn 'Ata rapporte qu'il était assis avec un groupe de compagnons du Prophète ﷺ et Abou Houmayd As-Sa'idi a dit : « Je suis parmi vous celui qui a le mieux mémorisé la prière du Messager d'Allah. Je l'ai vu lorsqu'il prononçait le *takbir*, il mettait ses mains à hauteur de ses épaules. Lorsqu'il s'inclinait, il posait ses mains sur ses genoux puis il étendait son dos. Lorsqu'il relevait la tête, il se redressait jusqu'à ce que chaque vertèbre revienne à sa place. Lorsqu'il se prosternait, il étendait ses mains [sur le sol] sans les fermer et il orientait ses doigts vers la qibla. Lorsqu'il s'asseyait après les deux unités, il s'asseyait sur son pied gauche et dressait le droit. Et lorsqu'il s'asseyait dans la dernière unité, il avançait son pied gauche, dressait le droit et s'asseyait sur son postérieur. »[95]

❋❋❋

[95] Rapporté par Al-Boukhari.

L'obligation de la prière sur le Prophète ﷺ lors du dernier tachahhud

80- Ibn Mas'oud a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ vint à nous alors que nous étions dans l'assise de Saad Ibn 'Obada. Bachir Ibn Saad lui dit alors : « Allah nous a ordonné de prier sur toi. Comment devons-nous prier sur toi ? » Le Messager d'Allah resta silencieux au point que nous aurions aimé qu'il ne l'ait pas interrogé. Puis le Messager d'Allah ﷺ a dit :

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ، وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ،

كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ، وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ،

اللَّهُمَّ بَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ، وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ،

كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ، وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ

« Ô Allah, prie sur Muhammad et sur la famille de Muhammad, comme Tu as prié sur Ibrahim et sur la famille d'Ibrahim. Tu es certes Digne de louanges et de glorifications.

Ô Allah, bénis Muhammad ainsi que la famille de Muhammad, comme Tu as béni Ibrahim et la famille d'Ibrahim. Tu es certes Digne de louanges et de glorifications. » Et les salutations sont comme vous le savez déjà. »[96]

Et on trouve dans une autre narration semblable à celle-ci : « Comment prions-nous sur toi lorsque nous le faisons durant notre prière. »[97]



[96] Rapporté par Ahmad, Muslim, An-Nassai et At-Tirmidhi qui l'a authentifié.
[97] Rapporté par Ahmad.

La demande de protection contre certaines choses pendant le tachahhud

81- D'après Aicha, le Prophète ﷺ invoquait pendant sa prière et disait :

اللَّهُمَّ إِنِّي وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَّال ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْمَأْثَمِ وَالْمَغْرَمِ

« Ô Allah, je cherche refuge auprès de Toi contre le châtiment de la tombe. Je cherche refuge auprès de Toi contre la tentation du Faux-Messie. Je cherche refuge auprès de Toi contre la tentation de la vie et de la mort. Ô Allah, je cherche refuge auprès de Toi contre ce qui mène au péché et à l'endettement. »

Quelqu'un lui dit alors : « Comme sont nombreuses tes demandes de protection contre les dettes ! »

Il répondit : « **Lorsque l'homme est endetté, il ment lorsqu'il parle et il fait des promesses qu'il tient pas.** »[98]

82- Aboubakr le véridique rapporte qu'il dit au Messager d'Allah ﷺ : « Enseigne-moi une invocation par laquelle j'invoquerai dans ma prière. »

Il lui répondit : « **Dis :**

اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي ظُلْمًا كَثِيرًا، وَلَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ

فَاغْفِرْ لِي مَغْفِرَةً مِنْ عِنْدِكَ، وَارْحَمْنِي إِنَّكَ أَنْتَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ

Ô Allah, j'ai fait preuve d'une grande injustice envers moi-même, et nul ne pardonne les péchés en dehors Toi. Accorde-moi donc un pardon de Ta part et fais-moi miséricorde. Tu es certes Celui qui pardonne et fait miséricorde. »[99]

---

[98] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.
[99] Rapporté par Al-Boukhari.

83- Abdullah a dit : « Lorsque nous étions en prière avec le Prophète ﷺ nous disions : Que le salut soit sur Allah, que le salut soit sur untel et untel. »

Le Prophète ﷺ dit alors : « Ne dites pas : que le salut (As-Salam) soit sur Allah, car Allah est As-Salam. Dites plutôt :

التَّحِيَّاتُ للهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللهِ الصَّالِحِين

« Les salutations sont à Allah ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que le salut soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que le salut soit sur nous et sur les serviteurs d'Allah vertueux. »

Lorsque vous le dites, cela atteint tout serviteur dans les cieux ou entre les cieux et la terre. [Puis dites] :

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

« J'atteste qu'il n'y a pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah. Et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son messager. »

Puis qu'il choisisse ce qui lui plait le plus parmi les invocations et qu'il invoque. »[100]



[100] Rapporté par Al-Boukhari.

L'invocation dans le dernier tachahhud

84- Abou Oumama a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ invoqua par de nombreuses invocations que nous ne connaissions pas. Nous lui dimes alors : Ô Messager d'Allah, tu as invoqué par de nombreuses invocations que nous ne connaissons pas. »

Il répondit : « Je vais certes vous indiquer ce qui englobe tout cela. Dis : Ô Allah ! Nous te demandons du bien que t'a demandé ton Prophète Muhammad et Nous cherchons refuge auprès de Toi contre le mal contre lequel a cherché refuge auprès de Toi ton Prophète Muhammad ﷺ. C'est de Toi qu'on implore l'aide, c'est Toi Seul qui nous suffit et il n'y a de force et de puissance que par Allah. »[101]



[101] Rapporté par At-Tirmidhi qui a dit : c'est un hadith bon.

Les salutations et leur description

85- Wail ibn Hujr a dit : « J'ai prié avec le Prophète ﷺ et il prononçait les salutations à sa droite en disant :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ

Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah et ses bénédictions.

Et à sa gauche en disant :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ

Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah et ses bénédictions. »[102]



[102] Rapporté par Abou Daoud avec une chaine de transmission authentique. Ce hadith a été authentifié par Al-Hafidh Ibn Hajar qui en a mentionné plusieurs voies. Il est donc obligatoire de le mettre en pratique d'après la parole du Prophète ﷺ : « Priez comme vous m'avez vu prier. » Et celui qui veut approfondir sa recherche à ce sujet, qu'il revienne au livre « souboul as-salam ».

Les invocations après la prière et leur description

86- D'après Ibn Abbas, l'élévation de la voix pour l'invocation (adh-dhikr) après les prières obligatoires était une chose mise en pratique au temps du Prophète ﷺ. Ibn Abbas a dit : « C'est ainsi que je savais qu'ils avaient terminé lorsque je l'entendais. »[103]

87- Il dit aussi : « Je savais que la prière du Prophète ﷺ était terminé par le *takbir*. »[104]

88- Thawban a dit : « Lorsque le Messager d'Allah ﷺ terminait sa prière, il disait à trois reprises :

أَسْتَغْفِرُ اللهَ

« J'implore le pardon d'Allah » Puis il disait :

اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلامُ ومِنْكَ السَّلامُ تَبارَكْتَ يَاذَا الجَلَالِ وَالإِكْرَام

[103] Rapporté par Al-Boukhari.
[104] Rapporté par Al-Boukhari.

« Ô Allah, Tu es as-Salam et de Toi vient le salut. Béni sois-Tu, ô Digne de glorification et de magnificence. »[105]

89- D'après Al-Moughira Ibn Chou'ba, le Prophète ﷺ disait après chaque prière obligatoire :

لاَ إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لاَ شَرِيكَ لَهُ ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ، اللَّهُمَّ لاَ مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ ، وَلاَ مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ ، وَلاَ يَنْفَعُ ذَا الجَدِّ مِنْكَ الجَدُّ

Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah, Seul sans associé. À Lui la royauté, à Lui les louanges et Il est capable de toute chose. Ô Allah, nul ne peut priver de ce que Tu donnes et nul ne peut donner ce dont Tu prives. Et la richesse n'est vraiment d'aucun profit contre Toi pour celui qui la possède. »[106]

[105] Rapporté par Muslim.
[106] Rapporté par Al-Boukhari.

90- D'après Abdullah Ibn Zoubayr, il disait après les salutations de chaque prière obligatoire :

لَا حَولَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللهِ ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَلَا نَعْبُدُ إِلَّا إِيَّاهُ ، لَهُ النِّعْمَةُ وَلَهُ الفَضْلُ وَلَهُ الثَّنَاءُ الحَسَنُ ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ وَلَو كَرِهَ الكَافِرُونَ

« Il n'y a de force et de puissance qu'avec l'aide d'Allah. Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah et nous n'adorons que Lui. À Lui le bienfait, la grâce et les belles louanges. Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah. Nous Lui vouons un culte exclusif en dépit de l'aversion des mécréants. »

Il a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ prononçait ces paroles après chaque prière »[107]

91- D'après Abou Hourayra, les pauvres sont venus au Prophète ﷺ et lui ont dit : « Les riches sont allés vers les degrés éminents et les délices éternels. Ils prient comme nous prions, ils

[107] Rapporté par Ahmad, Muslim, Abou Daoud et An-Nassai.

jeûnent comme nous jeûnons et ils ont un supplément de richesses par lesquelles ils se rendent au pèlerinage et à la 'omra, et avec lesquelles ils luttent et font l'aumône. »

Il leur dit : « **Je vais certes vous parler d'une chose qui, si vous l'accomplissez, vous rattraperez ceux qui vous ont devancé. Nul ne pourra vous rattraper après vous alors que vous serez les meilleurs d'entre vous, sauf celui qui en fait de même. Prononcez le *tasbih*, le *tahmid* et le *takbir*[108] trente-trois fois après chaque prière.** »

Nous avons alors divergé entre nous. Certains parmi nous ont dit : « Nous prononçons le *tasbih* trente-trois fois, le *tahmid* trente-trois fois et le *takbir* trente quatre fois.

Je suis donc revenu au Prophète ﷺ et il m'a répondu : « **Dis : « Pureté à Allah (*sobhanAllah*), louanges à Allah (*al-***

[108] Ndt : Cela consiste à dire les trois paroles suivantes :

سُبْحَانَ اللهِ وَالحَمْدُ للهِ واللهُ أَكْبَرُ

« Pureté à Allah (*sobhanAllah*), louanges à Allah (*al-hamdoulillah*) et Allah est le plus grand (*Allahou Akbar*) »

***hamdoulillah*) et Allah est le plus grand (*Allahou Akbar*) » jusqu'à avoir prononcé chacune d'entre elles trente-trois fois. »**[109]

92- D'après Abou Hourayra, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Celui qui, après chaque prière, proclame la pureté d'Allah trente-trois fois, loue Allah trente-trois fois et proclame la grandeur d'Allah trente-trois fois, puis dit pour compléter le nombre de cent :**

لاَ إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لاَ شَرِيكَ لَهُ ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الحَمْدُ

وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

« Il n'y a de pas de dieu [en droit d'être adoré] sauf Allah, Seul sans associé. À Lui la royauté, à Lui les louanges et Il est capable de toute chose. » Ses péchés lui seront pardonnés, même s'ils sont semblables à l'écume de la mer. »[110]

---

[109] Rapporté par Al-Boukhari.
[110] Rapporté par Muslim.

93- D'après Oum Salama, le Prophète ﷺ restait à sa place un court instant. Ibn Chihab a dit : « Nous pensons, et Allah sait mieux, qu'il faisait cela pour laisser passer celles qui partaient parmi les femmes. »[111]

Muhammad Taqi ud-Din a dit : « Tu sais ainsi avec certitude que ce que les dernières générations ont innové après les prières obligatoires comme invocation en groupe avec l'imam, en commençant par des termes connus et en terminant par la prière sur le Prophète ﷺ qu'ils prononcent en groupe d'une seule voix puis ils disent : « Pureté à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au dessus de ce qu'ils décrivent. Le salut est sur les Messagers. Et les louanges sont à Allah, Seigneur de l'Univers. » Et ils essuient leurs visages avec leurs mains, ceci est une innovation qui n'a pas été pratiquée par le Messager d'Allah ﷺ ni par ceux l'ayant suivi avec bienfaisance.

---

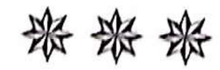
[111] Rapporté par Al-Boukhari.

L'Imam Abou Ishaq As-Shatibi a certes été complet dans la réfutation de cette innovation dans son livre « Al-I'tissam ». Qu'Allah le rétribue en bien. Dans ce livre, il a rapporté de l'Imam Malik, l'Imam de Dar al-Hijra (Médine) à son époque, qu'il a dit : « Celui qui instaure en Islam une innovation qu'il considère être bonne, a certes prétendu que Muhammad a trahi le message. En effet, j'ai entendu la parole d'Allah qui a dit :

﴿الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ﴾

« Aujourd'hui, J'ai complété pour vous votre religion »[112] Par conséquent, ce qui ne faisait pas partie de la religion à cette époque, ne peut pas en faire partie aujourd'hui. »

Muhammad Taqi ud-Din a dit : L'invocation de la manière mentionnée ne faisait pas partie de la religion à l'époque du Prophète ﷺ. Elle ne fera donc jamais partie de la religion jusqu'au jour de la Résurrection.



---

[112] Al-maida, verset 3.

Conclusion

Allah m'a certes facilité de par Sa grâce et Sa générosité, et c'est à Lui que reviennent les louanges, la mention des preuves pour l'ensemble des questions mentionnées dans le livre « la description de la prière du noble Prophète » à l'exception d'une question au sujet des compagnons sur le fait qu'ils demandaient toute chose à Allah dans leur prière, même le sel pour la pâte. Je ne l'ai retrouvé dans aucun des livres à ma disposition, mais il m'est resté en tête suite à ce que j'avais pu consulter auparavant. Et Allah est plus savant concernant son authenticité. Je m'abstiens donc d'attribuer cela aux compagnons jusqu'à ce que j'en trouve une preuve. Il est toutefois légiféré pour le prieur de demander tout ce qu'il veut parmi le bien de ce bas-monde et de l'au-delà, tant qu'il n'y a pas d'exagération ni de manque de bienséance, à l'exemple de la parole de certains qui disent : « ô Allah je te demande le château blanc se trouvant à droite de l'entrée du Paradis »

La preuve de [la légitimité pour le prieur de demander ce qu'il veut] est le hadith d'Ibn Mas'oud mentionné sous le numéro 83. Et dans une narration de Muslim : « Puis qu'il choisisse ensuite la demande qu'il veut ou qu'il aime. »

Enfin, l'écriture de ce livre fut certes achevée en moins de quatre jours et il fut terminé le mercredi 27 Rabi' Al-Awwal au moment de l'appel à la prière du Maghreb en l'an 1395H.

Je demande à Allah par Ses noms qui sont les plus beaux, et par notre amour et notre suivi de Son Prophète Muhammad ﷺ de le rendre sincère pour Son noble visage et qu'Il le rende profitable tout comme Il le fit de l'original. Et je Lui demande de nous accorder une bonne fin et de faire que le meilleur de nos jours soit celui de Sa rencontre.

Et toutes les louanges reviennent à Allah Seigneur de l'univers.



Table des matières




صلى الله عليه وسلم